**Annexe bibliographique**

* **Textes normatifs :**

[Article 191](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043957220), Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

[Article 192](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043957221#:~:text=), Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

[Article 194](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000047870384), Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

[Article L. 113-1 du Code rural](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006167576/1992-12-12)

[*Convention sur la protection des Alpes*](https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/convention-on-the-protection-of-the-alps.html), 22 février 2017, Eur-Lex : explication des objectifs et grands principes de la *Convention sur la protection des Alpes*.

[Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033016237)

[Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924)

[Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000317293)

[Loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l’artificialisation des sols et à renforcer l’accompagnement des élus locaux](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047866733#:~:text=lutte%2520contre%2520...-,LOI%2520n%C2%B0%25202023%252D630%2520du%252020%2520juillet%25202023%2520visant,accompagnement%2520des%2520%C3%A9lus%2520locaux%2520(1))

[*Protocole d’application de la Convention alpine de 1991 dans le domaine de l’agriculture de montagne*](https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:271:0063:0070:FR:PDF), 30 septembre 2006, Eur-Lex : accord international en ce qui concerne la gestion agricole des Alpes, les objectifs, les moyens, l’aménagement du paysage, etc.

* **Sources institutionnelles :**

*[Accéder aux analyses réalisées à partir des données OCSGE](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/mesurer-lartificialisation-avec-locsge/acceder-aux-analyses-realisees-partir-des-donnees-ocsge)*, 2022-2023, Portail de l’artificialisation des sols, CEREMA : l’observatoire de l’artificialisation met à disposition des fiches indicateurs, destinées à illustrer leur potentiel pour analyser le territoire.

[*Agriculture de montagne et future politique agricole commune*](https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ21021552S.html), 2021, question ministérielle orale n°1552S – 15ème législature : question d’un sénateur au ministre de l’Agriculture et de l’alimentation en ce qui concerne la conciliation entre un modèle économique durable et résilient et la *Convention citoyenne pour le climat*.

[*Agriculture, forêt et biodiversité en zones de montagne - usages des outils fonciers et pratiques collectives*](https://side.developpement-durable.gouv.fr/default/digitalCollection/DigitalCollectionInlineDownloadHandler.ashx?parentDocumentId=342743&documentId=637650&_cb=20201008062116),décembre 2013, Ministère de l’Égalité des territoires et du logement et Ministère de la Transition Écologique : ce document donne une vision globale de l’agriculture en montagne en accentuant sur les particularités au niveau historique, foncier, du type d’agriculture, etc.

[*Aide à l’artificialisation des jeunes agriculteurs*](https://agriculture.gouv.fr/aide-linstallation-de-jeunes-agriculteurs), 2022, P. Xicluna, ministère de l’Agriculture et de la souveraineté alimentaire : ce document permet de comprendre en quoi consiste la dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), sa valorisation, son évolution, etc. L’article traite des changements dans le soutien financier aux jeunes agriculteurs en France, mettant en avant la transition des prêts bonifiés vers le renforcement de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), dont le montant moyen a augmenté de 56% entre 2016 et 2018, atteignant 32 470 euros en 2021 avec une modulation en faveur de certains projets. Le budget total pour la DJA en 2021 est de 167 millions d'euros, provenant des crédits d'État et du FEADER.

*Artificialisation des sols : de quoi parle-t-on ?*, p.21 et s., 2020, J. Cavailhès, *Constructif* 2020/3

[*Artificialisation des sols*](https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols), 28 novembre 2023, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la Transition énergétique : la consommation inquiétante de 24 000 hectares par an d'espaces naturels en France conduit à l'élaboration d'une loi visant « zéro artificialisation nette » d'ici 2050, avec une réduction de moitié de la consommation d'espaces au cours de la décennie. Des mesures et des outils, tels que l'interdiction des exploitations commerciales entraînant une artificialisation, orientent la transition vers la sobriété foncière et la revitalisation urbaine.

[*Artificialisation des sols : le dispositif réglementaire d’application de la loi est censuré sur la définition de l’échelle des zones artificialisées*](https://www.conseil-etat.fr/actualites/artificialisation-des-sols-le-dispositif-reglementaire-d-application-de-la-loi-est-censure-sur-la-definition-de-l-echelle-des-zones-artificialisees), 4 octobre 2023, Conseil d’État : le Conseil d'État a critiqué un décret lié à la loi de 2021 sur la réduction de l'artificialisation des sols en raison d'un manque de précisions sur les zones artificialisées. Bien que les objectifs régionaux aient été validés, le décret sur l'échelle d'appréciation de l'artificialisation a été annulé. Deux nouveaux décrets pour la mise en œuvre de la mesure ont été annoncés par le gouvernement.

[*Artificialisation des sols : quelle dynamique ?*](https://www.cerema.fr/fr/actualites/artificialisation-sols-quelle-dynamique), 2 juillet 2020, CEREMA : en France, le récent rapport du Cerema sur la période 2009-2018 met en lumière la persistance de l'artificialisation des sols, malgré l'objectif national du « zéro artificialisation nette ». Les chiffres révèlent une augmentation depuis 2017, avec 23 907 hectares urbanisés cette année-là. Un observatoire en ligne, basé sur des données foncières et fiscales, a été lancé pour suivre et analyser ce phénomène. Le rapport complet est accessible sur l'observatoire de l'artificialisation du Cerema.

[*Avis délibéré de la mission régionale d’autorité environnementale sur la création d’une unité touristique nouvelle (UTN) structurante « Secteur Côte 2000 » sur la commune de Villard-de-Lans (38)*](https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2023aara36_utn_cote2000-villarslans-38.pdf), 3 mai 2023, avis n°2023-ARA-AUPP-1251, MRAe

[*Cartographie des flux de consommation d’espaces entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2022*](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-artificialisation), mise à jour en 2022, Portail de l’artificialisation des sols : ce document permet de visualiser les flux de consommation d’espace pour la période 2009 à 2022 sur l’ensemble du territoire national.

[*Climat et rivières les grandes tendances*](https://www.parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/Le%20Territoire/Climat/2017_Climat_Rivières_grandes_tendances.pdf), 2017, Observatoire éco-climatique 2.0, Parc naturel régional du Vercors : ce rapport souligne l’importance de prendre en compte le changement climatique et ses impacts sur l’environnement de nombreux territoires. Il met en évidence l’importance de développer des outils de surveillance afin de mieux appréhender l’avenir.

[*Comparateur des territoires*](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-38548), 14 novembre 2023, INSEE : ce document dresse des statistiques et des tableaux comparateurs du territoire communal de Villard-de-Lans.

[Convention citoyenne pour le climat](https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/), 2019 : la *Convention Citoyenne pour le Climat* est une initiative démocratique inédite en France, rassemblant 150 citoyens tirés au sort pour proposer des mesures visant à réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, avec une attention particulière à la justice sociale. Les séances plénières sont diffusées en direct, et le Président s'est engagé à soumettre leurs propositions au référendum, au vote du parlement ou à une application réglementaire directe.

[*Géoportail*](https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/corine-land-cover-2012), mise à jour en février 2018, Corine Land Cover (2012) : cet outil de référence permet de visualiser l’occupation des sols de Villard-de-Lans. Les données permettent également de mesurer les impacts environnementaux.

[*Indemnités compensatoires de handicaps naturels*](https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-eau-foret-et-espaces-naturels/Agriculture/Aides-de-la-PAC/ICHN)*,* 6 février 2023, Les services de l’État dans les Alpes-Maritimes : cet article présente les conditions d’obtention des indemnités compensatoires de handicaps naturels ainsi que les montants en fonction des paramètres pris en compte.

[*La France et ses territoires – Identité agricole des régions*](https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039859?sommaire=5040030), 29 avril 2021, INSEE : les statistiques traitent des superficies agricoles utilisées, de la répartition par territoires et de la répartition entre agriculture animale et végétale en 2019.

[*L’Agriculture en montagne : Évolutions 1988-2010 d’après les recensements agricoles*](https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/160118-agriculture-montagne-2version_finale-.pdf), janvier 2016, L. Dobremez et D. Borg :  le rapport traite de l’agriculture de montagne française selon le type d’agriculture et la zone montagneuse exploitée. Il effectue une comparaison entre l’agriculture en montagne et en plaine et détaille l'agriculture dans les différents massifs montagneux en France.

[*L’avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé*](https://www.senat.fr/rap/r02-015-1/r02-015-111.html), 9 octobre 2002, Rapport d’information du Sénat n°15 (2002-2003), tome I : ce rapport met en exergue l'importance de comprendre l'économie montagnarde et propose des stratégies adaptées. L'agriculture de montagne, principalement orientée vers l'élevage, fait face à des défis économiques dus aux coûts supplémentaires du relief et du climat, avec des revenus inférieurs à la moyenne nationale. Les contraintes naturelles, le morcellement foncier et l'isolement géographique constituent des difficultés supplémentaires à l'agriculture de montagne.

[*Les politiques de réduction de l’artificialisation des sols*](https://www.senat.fr/notice-rapport/2022/lc325-notice.html), septembre 2023, Étude de législation comparée n°325 du Sénat : les politiques de réduction de l'artificialisation des sols dans quatre pays de l'UE (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas), alignées sur l'objectif de "zéro artificialisation nette des sols" d'ici 2050. L'étude souligne la diversité des termes utilisés, l'absence de définition juridique précise, et des lacunes dans la mise en œuvre de cet objectif au niveau national.

[*L’occupation du sol entre 1982 et 2018*](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjiv8bDsKGDAxXHxgIHHUyBBWUQFnoECBMQAQ&url=https%3A%2F%2Fagreste.agriculture.gouv.fr%2Fagreste-web%2Fdownload%2Fpublication%2Fpublie%2FDos2103%2FDossiers%25202021-3_TERUTI.pdf&usg=AOvVaw2j5dpC5Id12NEA8yZJh95H&opi=89978449), 2021, Agreste : le rapport examine l'occupation du sol en France métropolitaine, soulignant la prédominance des sols agricoles et les changements depuis 1982, marqués par une augmentation des espaces artificialisés et une diminution des terres agricoles. Les départements urbanisés et du littoral montrent une plus grande artificialisation, tandis que le Sud-Est métropolitain se caractérise par des espaces naturels prédominants.

[*L’occupation des sols en France,*](https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/biodiversite/les-sols-et-sous-sols-ressources/article/l-occupation-des-sols-en-france) mis à jour le 10 octobre 2019, Commissariat général au développement durable : les sols, essentiels à la vie, font face à des enjeux liés à l'artificialisation, mettant en péril la biodiversité et la qualité de vie. En France, les terres agricoles couvrent 51% du territoire, tandis que les sols artificialisés représentent 9,4%, avec une augmentation annuelle moyenne de 60 000 hectares depuis 1992. L'Île-de-France est la région la plus impactée, et la dynamique d'artificialisation est plus marquée dans les métropoles et les zones littorales.

[*MAEC : les nouvelles mesures agro-environnementales de la PAC*](https://agriculture.gouv.fr/maec-les-nouvelles-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-de-la-pac), 6 avril 2021, P. Xicluna, ministère de l’Agriculture et de la souveraineté alimentaire : pose les définitions et dresse le cahier des charges des mesures agroenvironnementales et climatiques.

[*Note sur les politiques de réduction de l’artificialisation des sols*](https://www.senat.fr/lc/lc325/lc325.pdf), septembre 2023, Étude de législation comparée n°325 du Sénat : à la demande de Jean-Baptiste Blanc, une étude compare les politiques de réduction de l'artificialisation des sols en Allemagne, Espagne, Italie, et Pays-Bas, en lien avec l'objectif de "zéro artificialisation nette des sols" de l'UE. En France, la loi climat vise "l'absence d'artificialisation nette des sols en 2050". L'étude souligne la diversité des termes, l'absence de définition précise dans certains pays, et l'exception française d'inscription d'un objectif de réduction dans la loi, avec des modalités d'application variables en Allemagne et en Italie impliquant les Länder ou les régions.

[*O\_PLUI-H en vigueur*](https://cloud.vercors.org/index.php/s/QLXWsb8Zjw2epNi?dir=undefined&openfile=131426), mise à jour en octobre 2023, cloud.vercors.org : ce cloud accessible au public contient différents documents relatifs au PLUi-H de la commune de Villard-de-Lans. Sont notamment disponibles les actes administratifs, un rapport de présentation, le projet d’aménagement et de développement durables (PADD), les orientations d’aménagement et de programmation OAP, un guide de lecture du PLUi-H.

[*Plan « Avenir montagnes » pour un modèle touristique diversifié et durable*](https://www.vie-publique.fr/en-bref/280141-plan-avenir-montagnes-pour-un-modele-touristique-durable), 4 juin 2021, La Rédaction, *vie-publique.fr* : cet article présente le plan « Avenir Montagnes ». Ce plan a pour objectif de relancer le tourisme tout en mettant en avant un mode de tourisme plus vert et la relance de l’investissement.

[*Préservation des ressources en eau et maintien d’une agriculture montagnarde*](https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-25427-rapport-ressources-eau-montagne-agriculture.pdf), septembre 2015, J. Giraud, rapport parlementaire : ce document aborde la question de la gestion de l’eau et de l’irrigation dans les régions montagneuses.

[*Rapport d’informations (…) sur le tourisme de montagne et les enjeux du changement climatique*](https://www.vie-publique.fr/rapport/284181-tourisme-de-montagne-et-les-enjeux-du-changement-climatique), 24 février 2022, M.-N. Battistel et L. Gayte, *vie-publique.fr* : cet article présente les conséquences du changement climatique et les chiffres sur le tourisme montagnard.

[*Rapports d’observation définitives et ses réponses - L’aménagement du plateau de la Ménude à Plaisance-du-Touch*](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/OCR2022-44.pdf), 2022, Chambre régionale des Comptes : Vision détaillée du projet, enjeux et aménagement.

[*Stratégie national biodiversité 2030*](https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite), mis à jour le 14 décembre 2023,Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la Transition énergétique : la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) représente l'engagement de la France envers la préservation de la biodiversité, avec 40 mesures concrètes, une application territoriale, et un soutien financier de 1 milliard d'euros de l'État. Fondée sur une consultation collaborative, la SNB vise à réduire les pressions sur la biodiversité, restaurer les écosystèmes, mobiliser les acteurs, et garantir les moyens nécessaires, tout en alignant ses objectifs sur les standards mondiaux, notamment ceux de l'Union européenne, et en amont de la COP15.

[*Surveillance et à la résilience des sols*](https://www.senat.fr/ue/pac/EUR000009421.html#:~:text=Dans%2520le%2520cadre%2520du%2520paquet,des%2520sols%2520d%2527ici%2520%C3%A0), 5 juillet 2023, Sénat, proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la surveillance et à la résilience des sols (directive sur la surveillance des sols), COM(2023), 416 FINAL : la Commission européenne a présenté une directive le 5 juillet 2023 visant à surveiller et renforcer la résilience des sols de l'UE d'ici 2050, en réponse à la pression croissante sur les sols. La proposition, basée sur l'article 192, vise à harmoniser la surveillance, promouvoir une gestion durable et évaluer les risques. Elle respecte les compétences nationales, offre une flexibilité aux États membres, répond à une résolution du Sénat de 2021 et n'a suscité aucune objection du groupe de travail sur la subsidiarité.

[*Zéro artificialisation nette*](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf), 27 novembre 2023, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : annuellement, 24 000 hectares d'espaces naturels sont transformés en zones urbanisées en France, engendrant des conséquences écologiques et socioéconomiques. La loi Climat et résilience vise à atteindre le "zéro artificialisation nette" d'ici 2050, avec une réduction de moitié d'ici 2031, en favorisant le recyclage urbain, la densification, et la préservation des sols vivants pour des bénéfices environnementaux, sociaux, et économiques.

* **Articles :**

[*À la une – Protection de l’environnement – Les associations à la* *manœuvre*](https://www-dalloz-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/documentation/Document?ctxt=0_YSR0MD0gTGVzIGFzc29jaWF0aW9ucyDDoCBsYSBtYW7Fk3V2cmXCp3gkc2Y9c2ltcGxlLXNlYXJjaA%3D%3D&ctxtl=0_cyRwYWdlTnVtPTHCp3MkdHJpZGF0ZT1GYWxzZcKncyRzb3J0PSNkZWZhdWx0X0Rlc2PCp3Mkc2xOYlBhZz0yMMKncyRpc2Fibz1UcnVlwqdzJHBhZ2luZz1UcnVlwqdzJG9uZ2xldD3Cp3MkZnJlZXNjb3BlPUZhbHNlwqdzJHdvSVM9RmFsc2XCp3Mkd29TUENIPUZhbHNlwqdzJGZsb3dNb2RlPUZhbHNlwqdzJGJxPcKncyRzZWFyY2hMYWJlbD3Cp3Mkc2VhcmNoQ2xhc3M9&id=JA%2FCHRON%2F2023%2F0562), p. 9, 3 octobre 2023, X. Delpech, *JA* 2023, n°687 : le Conseil d’État a partiellement censuré le décret n°2022-763 du 29 avril 2022 relatif à la nomenclature de l’artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d’urbanisme.

[*Artificialisation des sols, un débat trop superficiel ?*](https://www.cairn.info/revue-sesame-2023-2-page-48.htm&wt.src=pdf), p. 48 à 53, février 2023, S. Thépot, *Sesame* 2023/2, N°14 : la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) du 21 juillet 2023 engendre des débats autour de termes flous et de données contradictoires sur l'artificialisation des terres. Les discussions portent sur l'impact quantitatif, la protection légale des sols agricoles, et les aspects politiques, notamment les tensions entre l'État et les collectivités, accentuées par la ZAN. Les déclarations de Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qualifiant la ZAN de "ruralicide", intensifient la controverse.

*Artificialisation – La lutte contre l’artificialisation des sols : une révolution de la loi Climat et résilience !*, 2021, V. Doebelin, *Lexis 360 Intelligence*, Droit rural n°497, étude 20

[*Comprendre la carte de la France agricole*](https://theconversation.com/comprendre-la-carte-de-la-france-agricole-168029), 13 octobre 2021, V. Chatellier, *The Conversation* : l'article examine les changements agricoles en France post-Seconde Guerre mondiale, mettant en avant la diminution des terres cultivées et l'essor des surfaces forestières. Il évoque des transformations dans les cultures, les rendements, et présente des exemples, comme le succès de la filière comté, les terres fertiles des Hauts-de-France, et la spécialisation dans l'élevage en Bretagne.

[*Convention citoyenne pour le climat : les propositions choc pour le climat*](https://www.la-croix.com/environnement/Convention-citoyenne-propositions-choc-climat-2020-06-18-1201100540), 18 juin 2020, M. Lamoureux, *La Croix* : la *Convention citoyenne sur le climat* propose des mesures ambitieuses, dont la rénovation obligatoire des logements, une taxation accrue des engrais, un renforcement du malus automobile, l'interdiction de la publicité pour les produits polluants, la conditionnalité des aides aux entreprises à leur bilan carbone, et la renégociation du Ceta. Une proposition majeure inclut une loi sanctionnant l'"écocide" pour protéger les écosystèmes, s'inscrivant dans une réforme du préambule de la Constitution.

[*Convention alpine : priorité à l’eau, la biodiversité et la qualité de l’air*](https://www.ecologie.gouv.fr/convention-alpine-priorite-leau-biodiversite-et-qualite-lair), 2019, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la Transition énergétique : cet article présente les grands axes de la présidence de la France à la tête de la *Convention Alpine*.

*[Des « graines d’éleveurs » de 6 à 18 ans mettront à l’honneur la vache villarde](https://www.web-agri.fr/vaches-laitieres/article/166354/au-salon-de-l-agriculture-des-graines-d-eleveurs-de-6-a-18-ans-mettront-a-l-honneur-la-race-villard)*, 18 février 2020, C. Clément, Web-agri : cet article relate le fait que les jeunes de l’association Graines d’éleveurs du Vercors veulent relancer la race bovine Villard-de-Lans qui a failli disparaître.

[*Développement durable, approches géographiques – L’agriculture et l’aménagement des domaines skiables dans les Alpes : enjeux environnementaux en montagne*](https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient5.htm), 3 juillet 2007, M.-J. Hassid, *Géoconfluences* : cet article traite de l’évolution de l’agriculture dans les Alpes, de la modification du territoire pour façonner des domaines skiables, ainsi que des techniques de préservation des sols.

[*Difficile cohabitation entre touristes et agriculteurs dans le Parc du Vercors*](https://fresques.ina.fr/montagnes/fiche-media/Montag00048/difficile-cohabitation-entre-touristes-et-agriculteurs-dans-le-parc-du-vercors.html), 16 juin 1978, JT FR3 Rhône Alpes : ce reportage explicite une problématique de conflits associés à la fréquentation touristique dans un milieu d’exploitation agricole dès 1978.

*Documents et règles à vocation particulière relatifs à l’urbanisme*, avril 2021, H. Jacquot et J. Leplat, JCI. Collectivités territoriales

[*Élevages bovins jugés polluants : « La Commission européenne condamne nos campagne à un équilibre fragile »*](https://www.lefigaro.fr/vox/societe/elevages-bovins-juges-polluants-la-commission-europeenne-condamne-nos-campagnes-a-un-equilibre-fragile-20220407), 7 avril 2022, A.-C. Suzanne, *Figaro Vox* : cette tribune s’oppose au décret de la Commission européenne concernant la classification de l’élevage agricole en tant qu’industrie polluante. Selon l’auteure, cette proposition serait injuste et porterait atteinte à l’identité des campagnes françaises.

[*Émission de méthane : y-a-t-il trop de vaches dans le Jura ?*](https://www.leprogres.fr/economie/2023/06/25/quand-les-vaches-petent-l-etat-tempete), 25 juin 2023, M. Verneau, *Le Progrès* : cet article dresse les problèmes causés par la présence massive de vaches dans le Jura pour l’émission de gaz à effet de serre.

[*Espace rural, espaces ruraux*](https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/espace-rural-espaces-ruraux/@@download_pdf?id=espace-rural-espaces-ruraux&uid=6446f31fe7654b01b49cabe2ca8df79a), 2020, J.-B. Bourdon, *Géoconfluences* : les espaces ruraux, façonnés par l'homme sans être complètement urbanisés, se différencient des zones naturelles et urbaines. La définition traditionnelle basée sur l'opposition à l'urbain présente des limites en raison de la variabilité des définitions urbaines. Aujourd'hui, la ruralité et l'urbanité sont davantage liées à des pratiques spatiales et des modes d'habiter qu'à des catégories géographiques distinctes.

[*La bonne gestion des sols agricoles, un enjeu de société*](https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-3-page-46.htm&wt.src=pdf), p. 46 à 50, 2023, C. Claiverole, *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, N°91 : le Conseil économique, social et environnemental souligne l'impératif de doter les sols d'une protection juridique, encourage le développement de pratiques agricoles durables axées sur la préservation de la exergue l’importance des de labels de montagne qui permettent de labelliser les stations en prenant des initiatives pour la sauvegarde de la nature et limiter la pollution.

[*Là-haut sur la montagne, nous voulons des vaches*](https://www.lalsace.fr/economie/2021/09/17/la-haut-sur-la-montagne-nous-voulons-des-vaches), 17 septembre 2021, F. Marissal, *L’Alsace*: cet article met en exergue le rôle des élevages des différentes espèces dans les montagnes. Il présente également les différents arguments en défaveur de la réduction des troupeaux.

[*La PAC 2015-2020 en zone de montagne*](https://capeye.fr/la-pac-2015-2020-en-zone-de-montagne/), unknown, Capeye : cet article donne les raisons de la difficulté de l'exploitation agricole en montagne, lesquelles expliquent les dispositions spécifiques de la Politique Agricole Commune pour ces espaces.

[*La souveraineté alimentaire de la France en quatre questions*](https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/la-souverainete-alimentaire-de-la-france-en-quatre-questions-1197142), 22 avril 2020, H. Gully, *Les Echos* : en pleine crise du coronavirus, les préoccupations des Français concernant une possible pénurie alimentaire ont suscité une réflexion sur la souveraineté alimentaire. Bien que la France demeure la principale puissance agricole de l'Union européenne, des enjeux tels que la dépendance croissante aux importations, la compétition étrangère mettant à mal les agriculteurs, et la nécessité de produire et stocker localement sont au cœur des discussions sur la construction d'une souveraineté alimentaire durable.

[*La taxation des terres agricoles en France favoriser l’artificialisation*](https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2023-1-page-104.htm&wt.src=pdf), p. 104 à 112, janvier 2023, G. Sainteny, *L’Économie politique*, N°97 : la taxation des terres agricoles influence les pratiques agricoles et la conversion des terres. Bien que la rentabilité et la valeur élevée des terres limitent l'artificialisation, une taxation élevée peut encourager l'urbanisation. En Europe, les mesures fiscales liées aux terres agricoles sont principalement économiques et sociales, offrant peu d'incitations à la préservation de la biodiversité et d'autres aspects écologiques.

[*Le Conseil d’État enterre le projet de centre commercial Val Tolosa*](https://www.lejournaltoulousain.fr/occitanie/haute-garonne/plaisance-du-touch/le-conseil-detat-enterre-le-projet-de-centre-commercial-val-tolosa-190786/), 3 janvier 2023, B. Faham, *Le Journal Toulousain* : cet article traite de l’abandon du projet de Val Tolosa, l’article fait une rétrospective de l’ensemble du projet et montre pourquoi il est un cas d'école de guerre de l’information et de la confrontation entre grands et petits acteurs.

[*L’État d’urgence climatique : une simple déclaration d’intention municipale ?*,](https://www-lexis360intelligence-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/revues/La_Semaine_Juridique_-_Administrations_et_collectivités_territoriales_(JCP_A)/PNO_RJCPA/document/PS_KPRE-598204_0KTY?q=L’État%20d’urgence%20climatique%20:%20une%20simple%20déclaration%20d’intention%20municipale%20&doc_type=actualites_revue&sort=score&from=0&to=1703198125448&source=history&numero=1) 2020, V. Doebelin, *JCP A* 2020, 453 : ce document dresse un panorama des différentes dispositions qui ont été adoptées par la Loi « Climat et Résilience » et leurs impacts sur les pouvoirs publics.

[*Le foncier agricole : une ressource sous tensions*](https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p070n3jm.pdf), 2011, *Économie et statistique*, N°444-445 : ce numéro se penche sur le foncier agricole, son rôle historique dans l'économie, et les tensions actuelles liées à son usage. Il explore les politiques foncières, les marchés régionaux, la concurrence des usages des sols et évalue les impacts environnementaux. L'accent est mis sur les régulations françaises depuis l'après-guerre, soulignant la nécessité actuelle de gérer l'accès au foncier pour assurer le développement économique tout en préservant les ressources.

[*Le Statut juridique des sols face à l’artificialisation : état des lieux et perspectives*](https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-3-page-24.html), p. 24 à 28, 2023, P. Billet, Annales des Mines – *Responsabilité et environnement* 2018/3, N°91 : le cadre juridique actuel, centré sur la propriété et la prévention des dégradations, montre des lacunes malgré des tentatives antérieures de protection globale des sols. Des réglementations, comme le Code de l'urbanisme, visent à gérer prudemment les sols et à contrer l'étalement urbain, mais des ajustements sont nécessaires pour promouvoir la neutralité envers la dégradation des sols et une approche communautaire pour préserver les services écosystémiques tout en respectant la propriété privée.

*Les documents d’urbanisme à l’épreuve du zéro artificialisation nette : un changement de paradigme*, p. 512, 2021, P. Soler-Couteaux et J.-P. Strebler, *Revue de droit immobilier. Urbanisme – construction*

[*Les agriculteurs en colères*](https://www.ledauphine.com/politique/2023/12/08/isere-villard-de-lans-les-agriculteurs-en-colere), 8 décembre 2023, unknown, *Le Dauphiné Libéré* : cet article relate la colère que les agriculteurs ont exprimé en retournant les panneaux d’entrée de Villard-de-Lans. Ces derniers souhaitaient alerter sur la pression et les contraintes imposées à la profession, en particulier sur leurs conditions de travail.

[*Les territoires français face à la sobriété foncière – Une révolution salutaire dans l’aménagement du territoire ?*](https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2023-2-page-1.htm&wt.src=pdf), p. 1 à 30, 2023, J. Barrier et G.-F. Dumont, dans *Les Analyses de Population & Avenir*, 2023/2 (N°44) : cet article explore la possibilité d'une révolution dans la gestion des ressources foncières en France, en mettant l'accent sur la sobriété foncière dans l'aménagement du territoire. Il analyse les changements nécessaires pour favoriser une utilisation plus efficiente du sol et propose une réflexion approfondie sur les défis liés à cette approche novatrice de l'aménagement territorial.

[*Loi Climat et Résilience : des avancées équilibrées pour l’agriculture*](https://www.fnsea.fr/communiques-de-presse/loi-climat-et-resilience-des-avancees-equilibrees-pour-lagriculture/), 21 juillet 2021, FNSEA : la FNSEA salue l'adoption de la Loi « Climat et Résilience », mettant en avant son impact sur l'agriculture, notamment la gestion de l'eau, la redevance des engrais azotés au niveau européen, et les mesures en faveur de la neutralité carbone. Elle souligne également l'importance de la réduction de l'artificialisation des terres, en accord avec les objectifs européens pour le stockage du carbone, et appuie le Label Bas Carbone comme opportunité pour les agriculteurs français.

[*Norman Borlaug : l’homme de la révolution verte*](https://www.lagri.fr/norman-borlaug-lhomme-de-la-revolution-verte), 1er septembre 2023, unknown, *L’Agri.fr* : l'article présente Norman Borlaug, connu comme l'homme de la révolution verte et qui a eu un impact significatif sur l'agriculture mondiale au XXe siècle.

[*Nouveau scandale à la Safer*](https://fr.irefeurope.org/publications/articles/article/nouveau-scandale-a-la-safer/), 22 juin 2020, L. Pahpy, Institut de recherches économiques et fiscales : Jean-Jacques Gaudiche, créateur de Terrafine, expose une affaire impliquant la Safer Pays de la Loire. Malgré un accord de vente avec Terrafine, la Safer préempte le terrain, abaissant le prix de 22 %. Face à la révélation, la Safer propose une solution moins avantageuse. Cette situation soulève des interrogations sur les pratiques des Safer et la protection des droits des agriculteurs lors des transactions foncières.

*Protection des sols*, 26 juillet 2012, M. Moliner-Dubost, Note 6 *JCI Administratif*, fasc. 381

[*Occupation des sols sur Villard-de-Lans*](https://www.annuaire-mairie.fr/occupation-des-sols-villard-de-lans.html), mise à jour le 28 avril 2022, Annuaire des Mairies : ce document fait un bilan de l’occupation des sols sur le territoire de la commune de Villard-de-Lans en effectuant un classement par type de terrain et ordonnées par superficie.

[*Projet Côte 2000 à Villard-de-Lans : la mairie approuve l’échange de parcelles avec la société de Tony Parker*](https://www.placegrenet.fr/2023/10/27/projet-cote-2000-a-villard-de-lans-la-mairie-enterine-lechange-de-parcelles-avec-la-societe-de-tony-parker/616732), 27 octobre 2023, M. Pavard, place Gren’Net : cet article vise à décrypter les derniers événements qui concernent le projet de construction d’une résidence immobilière de luxe. En particulier, Le conseil municipal de VDL a voté, le 26 octobre 2023, deux délibérations actant l’échange de parcelles entre la ville et la Société de remontée mécanismes de Villard-Corrençon.

[*Réduire l’étalement urbain : mission (im)possible ?*](https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-3-page-74.htm&wt.src=pdf), p. 74 à 81, 2023, C. Garnier, *Annales des Mines – Responsabilité et environnement* : ce texte explore la prise de conscience croissante de l'étalement urbain et de la consommation des espaces naturels, soulignant les impacts qualitatifs de l'artificialisation et les défis liés à la multiplication des grandes surfaces commerciales en dehors des agglomérations.

[*Station de ski : le projet de Tony Parker qui effraie les habitants de Villard-de-Lans*](https://www.francetvinfo.fr/sports/sports-d-hiver/ski-alpin/stations-de-ski-le-projet-de-tony-parker-qui-effraie-les-habitants-de-villard-de-lans_5678015.html), 24 février 2023, P. Morel, S. Pailler, M. Langenhagen et T. Pomares, *franceinfo* : cet article met en lumière les risques et défis climatiques et environnementaux qui s’articulent autour du projet immobilier de Tony Parker.

[*Tony Parker, le ski et le Vercors : la folie des grandeurs immobilières*](https://basta.media/tony-parker-le-ski-et-le-vercors-la-folie-des-grandeurs-immobilieres), 5 septembre 2023, M. Courtois et V. Camu, *Basta !* : cet article met en exergue un défi global sur l’avenir des montagnes en relatant le conflit entre les locaux et l’ambitieux projet immobilier porté par la société de Tony Parker.

[*Tourisme de montagne et gestion de l’eau et de la neige en contexte de changement climatique*](https://journals.openedition.org/rga/6814), 2020, E. Reynard, Journal of Alpine Research, *Revue de géographie alpine*, 108-1, *Open Edition Journals* : ce document met en évidence les conséquences du changement climatique sur l’eau et la neige dans les montagnes françaises.

[*Transports polluants, impact sur la faune…le ski est-il l’ennemi de l’environnement ?*](https://www.ouest-france.fr/environnement/transports-polluants-impact-sur-la-faune-le-ski-est-il-l-ennemi-de-l-environnement-6727710), 8 février 2020, C. Rivieccio, *Ouest-France* : cet article dresse les conséquences des sports d’hiver sur la faune et la flore ainsi que pour la pollution des montagnes.

[*Un collectif d’habitants du Vercors se rassemble contre les gros projets immobiliers*](https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/un-collectif-d-habitants-du-vercors-se-rassemble-contre-les-gros-projets-immobiliers-en-isere-1668276161), 12 novembre 2022, T. Boscher, Ici : le 12 novembre 2022, environ trois cent personnes se sont rassemblées et ont marché à Villard-de-Lans pour manifester leur opposition contre les trois projets immobiliers et touristiques sur le plateau du Vercors.

[*Un mégaprojet de Tony Parker dans une station de ski fait tourner la tête d’élus du Vercors*](https://www.mediapart.fr/journal/france/261023/un-megaprojet-de-tony-parker-dans-une-station-de-ski-fait-tourner-la-tete-d-elus-du-vercors), 26 octobre 2023, K. Laske, *Mediapart* : cet article relate le projet cession d’un terrain à Tony Parker pour que celui-ci puisse construire une vaste résidence hôtelière.

[*Un nouveau revers pour le projet de centre commercial Val Tolosa, près de Toulouse*](https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/26/un-nouveau-revers-pour-le-projet-de-centre-commercial-val-tolosa-pres-de-toulouse_5493709_3234.html), 26 juillet 2019, A. Sommazi, *Le Monde* : le projet de centre commercial Val Tolosa, près de Toulouse, subit un revers, le Conseil d'État ayant confirmé l'annulation d'un arrêté préfectoral autorisant la destruction d'espèces protégées. Selon la décision, le projet ne présente pas d’« intérêt public majeur » justifiant cette destruction. Unibail-Rodamco-Westfield, le promoteur, ne peut donc pas commencer la construction de l'hypermarché et des boutiques prévus depuis 2005.

[*Val Tolosa : le Conseil d’État rejette « l’intérêt public majeur » du centre commercial »*](https://toulouse.latribune.fr/economie/developpement-economique/2019-07-25/val-tolosa-le-conseil-d-etat-rejette-l-interet-public-majeur-du-centre-commercial-824560.html), 25 juillet 2019, F. Galéron, *La Tribune* : le Conseil d'État a rejeté le pourvoi en cassation du promoteur PCE, mettant fin au projet Val Tolosa à Plaisance-du-Touch. La décision souligne le manque de justification pour la construction et l'absence d'impact positif sur l'emploi. Le Collectif "Non à Val Tolosa" se réjouit, tandis que le promoteur Unibail réclame 187 millions d'euros en dommages.

[*Zéro artificialisation nette. Les entreprises redoutent de manquer de terrain pour s’implanter*](https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/zero-artificialisation-nette-les-entreprises-redoutent-de-manquer-de-terrain-pour-s-implanter-2836259.html), 8 septembre 2023, M. Thiébaut, *franceinfo* : selon une enquête, 50 % des chefs d'entreprise en Ille-et-Vilaine ont des besoins en foncier, et 80 % anticipent de devoir trouver des terrains pour s'agrandir dans les cinq prochaines années. Cependant, la nouvelle loi contre l'artificialisation des sols pourrait entraver ces projets. 52,4 % estiment que le manque de foncier pourrait les amener à renoncer à des projets de développement. Certains chefs d'entreprise expriment leur inquiétude quant à la raréfaction du foncier disponible et réclament d'être associés aux décisions concernant la réhabilitation ou la transformation des zones d'activité.

* **Sources internet :**

[*Agriculture de montagne*](https://www.alpconv.org/fr/page-daccueil/themes/agriculture-de-montagne/), unknown, Alpconv : cet article regroupe les protocoles, les déclarations, les organismes de travail thématiques qui concernent l’agriculture de montagne, des documents ainsi que des projets sur le même sujet.

[*État des terres agricoles en France, le premier rapport de Terre de Liens*](https://terredeliens.org/national/actu/etat-des-terres-agricoles-en-france-le-premier-rapport-de-terre-de-liens-28-02-2022/), 28 février 2022 et mis à jour le 17 août 2023, Terres de Liens : Terre de Liens alerte sur le transfert imminent de plus de 5 millions d'hectares de terres agricoles en France, représentant environ 20 % de la surface agricole. L'organisation appelle à une loi majeure pour contrer l'artificialisation rapide, la détérioration des sols, la concentration des terres, et la nécessité de faciliter l'accès aux terres pour de nouveaux projets agricoles.

[*L’agriculture de montagne est la plus menacée de disparition, selon une étude du Parlement européen*](https://www.euromontana.org/lagriculture-de-montagne-est-la-plus-menacee-de-disparition-selon-une-etude-du-parlement-europeen/), 2022, Euromontana : cet article traite d’une étude parlementaire qui souligne un changement structurel dans l'agriculture de l’Union européenne. Cette étude effectue une prévision de diminution de 6,4 millions d'exploitations d'ici 2040, principalement dans les zones montagneuses. Les défis comprennent le vieillissement de la population et les impacts climatiques, soulignant le besoin d'un soutien renforcé pour les petites exploitations. En parallèle, les mesures actuelles de la Politique Agricole Commune sont jugées insuffisantes.

[*L’agriculture fait vivre les territoires de montagne*](https://agridemain.fr/lagriculture-fait-vivre-les-territoires-de-montagne/), 10 décembre 2021, Agridemain : l'agriculture en zone de montagne, représentant plus de 16 % des exploitations françaises, est centrée sur l'élevage avec des systèmes de production extensifs. Elle joue un rôle crucial dans la préservation des territoires, le maintien d'activités économiques et touristiques. Les massifs montagneux, dont le Massif central domine avec 56 % des exploitations, contribuent à la biodiversité et à la richesse des paysages en France.

[*L’artificialisation des sols : comprendre le phénomène en 4 questions*](https://www.foresteam.fr/post/artificialisation-des-sols-comprendre-le-phenomene-en-3-questions), 2022, Foresteam : l'urbanisation des sols en France, qui consiste à les transformer pour des besoins résidentiels ou de transport, a des conséquences nuisibles sur la biodiversité, le climat et la qualité de vie. Des initiatives telles que la Zéro Artificialisation Nette et la séquence « éviter-réduire-compenser sont déployées pour minimiser ces effets en encourageant le renouvellement urbain et la préservation de la biodiversité.

[*Land sharing ou land sparing ? Un débat essentiel pour l’agro-écologie*](https://www.academie-agriculture.fr/sites/default/files/sections/fichiers-prives/20210210landsharinglandsparingaaf.pdf), 2 octobre 2021, Académie d’Agriculture de France : le rapport explique les distinctions entre les concepts de land sharing et land sparing à travers des cas concrets et réels permettant au lecteur de mieux appréhender les différents enjeux.

[*Le ruissellement*](https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/leau-de-pluie-et-de-ruissellement/), 2021, OBVAJ : les eaux de ruissellement, issues des précipitations et de la fonte des neiges, transportent des polluants vers les cours d'eau, aggravant les problèmes environnementaux tels que l'eutrophisation. Les surfaces imperméables en milieu urbain surchargent les systèmes d'égouts, entraînant des coûts de traitements plus élevés. Les changements climatiques accentuent ces impacts en intensifiant le ruissellement.

[*Les impacts du changement climatique sur l’agriculture de montagne*](http://www.grec-sud.fr/article-cahier/articles-du-cahier-montagne/les-impacts-du-changement-climatique-sur-lagriculture-de-montagne/), 2019, Gred-Sud : l’agriculture de montagne dans les Alpes du Sud est confrontée à de nombreux défis en raison du changement climatique. Mais cela permet également de créer de nouvelles opportunités d’adaptation. Des projets collaboratifs tels qu'« Alpages Sentinelles » permettent de surveiller et d'analyser les changements en cours, bien que des préoccupations financières subsistent pour assurer leur continuité. La diversification des pratiques agricoles et la coopération entre acteurs locaux sont encouragées pour renforcer la résilience face aux défis climatiques.

*[Mobilisation des élus pour sauver l’élevage de montagne](https://www.banquedesterritoires.fr/mobilisation-des-elus-pour-sauver-lelevage-de-montagne)*, 18 février 2021, M. Tendil, Banque des Territoires : cette tribune s’adresse aux élus au gouvernement pour les avertir des dangers qui pèsent sur l’agriculture de montagne et les menaces pour leur futur.

[*Occupation des sols en France*](https://www.terre-du-futur.fr/occupation-des-sols-en-france/), 17 avril 2021, F. Durdux, *Terres du futur* : l'article souligne l'importance de l'occupation des sols en France pour les politiques de reforestation, critiquant l'absence d'approche gouvernementale. Selon l'Inventaire Forestier National 2020, 60% du territoire est agricole, appelant à une réflexion sur l'utilisation de ces surfaces face au changement climatique. La Terre du Futur cherche à combler cette lacune.

[*Plan de situation du projet “Val Tolosa”*](https://gardaremlamenude.com/blog/pages/description-localisation-menude-centre-commercial) , 2012, Non à Val Tolosa : explication de la situation, les chiffres et plan du projet.

[*Rapport de la FAO : déclenchement de la controverse*](https://controverses.minesparis.psl.eu/public/promo13/promo13_G23/www.controverses-minesparistech-7.fr/_groupe23/indexb508.html?page_id=140), unknown, Mines Paris : rapport sur les émissions de gaz à effet de serre causées par l’élevage bovin.

[*Simulation : 2025, 2050, 2075 et 2100, ce qui pourrait se passer*](https://view.genial.ly/6148488e263b420df7cd18ed), unknown, Genially : cette cartographie permet de visualiser ce qu’il pourrait se passer à l’avenir en Isère en termes de réchauffement climatique.

[*Un enjeu démographique sans précédent*](https://www.jeunes-agriculteurs.fr/wp-content/uploads/2022/02/manifeste_presidentielle2022_jeunesagriculteurs.pdf), 2022, Syndicat des Jeunes Agriculteurs : les débats présidentiels mettent en lumière l'importance stratégique de l'agriculture pour la souveraineté alimentaire. Malgré une baisse significative du nombre d'agriculteurs depuis 1982, Jeunes Agriculteurs appelle à un soutien gouvernemental pour faciliter l'installation de 150 000 nouveaux chefs d'exploitation dans les 5 prochaines années, anticipant une vague de départs à la retraite.

[*Urbanisation en zone de montagne : précisions sur le principe de l’extension de l’urbanisation en continuité de l’urbanisation existante*](https://manonchevalier-avocat.fr/2021/05/27/urbanisation-en-zone-de-montagne-precisions-sur-le-principe-de-lextension-de-lurbanisation-en-continuite-de-lurbanisation-existante/), 27 mai 2021, M. Chevalier, Manon Chevalier Avocat: présentation des lois concernant les nouvelles constructions en montagne.

[*Villard-de-Lans*](https://fr.wikipedia.org/wiki/Villard-de-Lans#cite_ref-72)*,* mise à jour le 2 décembre 2023, *Wikipédia* : ce document dresse un panorama exhaustif de la commune de Villard-de-Lans (géographie, urbanisme, histoire, toponymie, politique et administration etc).

[*Zéro artificialisation nette : les 10 solutions de Build Europe*](https://olonn.fr/2022/01/zero-artificialisation-nette-les-10-solutions-de-build-europe/), 19 janvier 2022, OLONN : cet article propose 10 solutions concrètes contre l’artificialisation du sol.

* **Personnes contactées :**
* Arthur Chereil de la Rivière, ingénieur agronome
* Paul Chereil de la Rivière, ingénieur agronome
* Deyris Jean-Charles, Directeur, AeGEFIM Promotion